



# Comment évaluer le bien-être animal en élevage bovin viande et pourquoi ?



Le bien-être animal (BEA) n'est pas seulement une attente sociétale forte, c'est aussi un enjeu économique et environnemental pour vos exploitations. En effet l'objectif est de faire le lien entre le bien-être animal et des indicateurs techniques, d'identifier et valoriser les bonnes pratiques susceptibles d'être déployées à grande échelle. La filière Bovin viande dispose d'outils permettant d'obtenir des données objectives et fiables pour identifier les bonnes pratiques en matière de bien-être des bovins.

Évaluer le bien-être animal dans vos élevages c'est permettre d'objectiver vos pratiques sur le plan individuel et collectif, d'aborder votre situation personnelle vis-à-vis de votre élevage, de sensibiliser les acteurs de la filière et réassurer le citoyen et le consommateur.

Le diagnostic d'évaluation du BEA repose sur des critères relevant de 5 libertés (besoins) fondamentales : ne pas souffrir de faim et de soif

(alimentation et abreuvement), ne pas souffrir d'inconfort (surface de couchage, propreté, facilité de mouvement), ne pas souffrir de douleurs, de blessures ou de maladies (santé, pratiques, mortalité), pouvoir exprimer des comportements appropriés et ne pas éprouver de peur ou de détresse (rythme de vie au sein du groupe, relation Homme-Animal). Il est important de noter que les réponses aux évolutions du BEA

doivent être corrélées au bien-être de l'éleveur.

De plus en plus de démarches imposent ce diagnostic dans leurs cahiers des charges (labels, dispositifs d'aide à l'investissement...), il est donc alors important d'être bien accompagné dans sa réalisation et de profiter de ce temps d'échange pour parler de vos pratiques, de la pénibilité et des pistes d'amélioration.



## Entretien avec Aurélie Doom

Conseillère élevage pour la coopérative des éleveurs de Dordogne (COPELDOR), Aurélie Doom dispense des formations sur l'outil de diagnostic BOVIWELL pour l'Institut de l'Élevage (IDELE). Elle est notre référente départementale bien-être animal.

« L'outil de diagnostic BOVIWELL a été adapté par et pour nos filières, il est détenu en copropriété par le CNIEL (bovins lait), INTERBEV (bovins viande) et la CNE (Commission nationale de l'élevage). Ce diagnostic, réservé aux animaux de plus de 6 mois, est avant tout l'occasion d'échanger sur la conduite du troupeau (logement, alimentation, santé) et de réfléchir ensemble aux leviers techniques permettant d'améliorer à la fois les performances zootechniques et donc économiques de l'atelier et dans le

même temps le bien-être.

Depuis 2018, j'ai suivi l'évolution des mesures autour du bien-être animal et au travers des outils et diagnostics réalisés sur le terrain, j'ai pu me conforter sur les bonnes conditions d'élevage de nos bovins.

Si je dois soulever deux axes de travail prioritaires dans nos élevages cela serait l'abreuvement et la prise en charge de la douleur. Bien souvent de petites évolutions, faciles à mettre place (ajout d'un abreuvoir par exemple), suffisent à améliorer les conditions de logement et répondent davantage aux besoins des animaux.

Aujourd'hui nous sommes en mesure de vous accompagner sur ce type de diagnostic, de façon volontaire ou induite (labels, charte, dispositifs d'aide) et vous sensibiliser aux différents indicateurs de mesure du bien-être animal. »

